



Je travaille chez un artisan et je subis le tabagisme illégal

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 29 octobre 2008

Bonjour

Pouvez vous me renseigner s'il vous plaît, je travaille chez un artisan, le cogérant et ma collègue secrétaire fument comme d'habitude dans le bureau . Je suis un intrus puisque je ne fume pas.

Comment faire respecter la loi ? Moi, je suis obligée de respirer 30 % de la fumée de ses personnes.

Merci de me donner une réponse en restant anonyme par rapport à mon patron, car il me dirait de chercher du travail ailleurs, et étant donné la conjoncture, je serais au chômage.

Merci de me renseigner.

Réponse :

Appelez l'inspection du travail et dites leur exactement ce que vous venez d'écrire